



## CONSEIL DE LIGUE

### Samedi 11 septembre 2021 à 9h30 à LYON

---

**Président :** Pascal PARENT.

**Présents :** Denis ALLARD, Philippe AMADUBLE, Didier ANSELME, Yves BEGON, Patrick BELISSANT, Bernard BOISSET, Henri BOURGOGNON, Andre CHAMPEIL, Thierry CHARBONNEL, Louis CLEMENT, Nicole CONSTANCIAS, Dominique DRESCOT, Raymond FOURNEL, Hubert GROUILLER, Abtisssem HARIZA, Lilian JURY, Pierre LONGERE, Roland LOUBEYRE, Joël MALIN, Arsène MEYER, Christian MARCE, Christian PERRISSIN, Pascal PEZAIRE, Michel PINEL, Chrystelle RACLET, Jean-Marc SALZA, Daniel THINLOT, Jean-François VALLET, Jacques VANTAL, Serge ZUCHELLO.

**Excusés :** Franck ACACI, Bernard ALBAN, Thierry DELOLME, Hervé GIROUD-GARAMPON, Stéphane LOISON, Guy POITEVIN, Céline PORTELATINE, Didier RAYMOND, Gérard SAEZ.

**Assistent :** Wilfried BIEN, Méline COQUET, Richard DEFAY, Sylvie DI IORIO, David ROCHES.

\*\*\*\*\*

## ORDRE DU JOUR

Avant d'ouvrir la séance, le Président remercie les membres présents à ce Conseil de Ligue et présente les excuses de Mme Céline PORTELATINE et MM. Franck ACACI, Bernard ALBAN, Thierry DELOLME, Stéphane LOISON, Guy POITEVIN, Didier RAYMOND, Gérard SAEZ et Hervé GIROUD-GARAMPON (dont c'est ce jour le mariage de son fils et le Conseil de Ligue lui adresse toutes ses félicitations).

En préambule, le Président Pascal PARENT a une pensée émue pour Madame Lucette LACOUTURE, récemment décédée. Très engagée au niveau éducatif, politique et associatif, elle a notamment œuvré pendant de nombreuses années au sein de la Commission Fédérale de Formation.

Le Conseil de Ligue adresse à Georges DEFILLION, son compagnon, et à toute sa famille et ses proches ses sincères condoléances.



# CONSEIL DE LIGUE

## Samedi 11 septembre 2021 à 9h30 à LYON

### 1. Informations du Président et du Président délégué de la LAuRAFoot.

- **AG des Districts : Dates et représentations du Conseil de Ligue.**

District	Date A.G.	Lieu	Personnes désignées pour la Ligue
LAuRAFoot	4 décembre 2021	LYON	
Ain	23 octobre 2021 à 9h00	CHEVROUX	P. Parent ou L. Jury, B. Alban, P. Longère, D. Allard
Allier	22 octobre 2021 19h00	COSNE D'ALLIER	L. Jury, Ph. Amaduble, A. Champeil
Isère	20 novembre 2021	Gymnase des Pies 8 rue des Pies - SASSENAGE	D. Anselme, C. Marce, C. Raclet
Cantal	25 Septembre 2021 9h00	NEUSSARGUES	J. Malin, R. Loubeyre, J. Vantal, D. Anselme
Drôme-Ardèche	9 septembre 2021 19h00	Crédit Agricole, 290 rue Faventines VALENCE	D. Anselme, S. Zucchello
Haute-Loire	23 octobre 2021	Hôtel du Département LE PUY EN VELAY	L. Jury, P. Pezairé
Loire	26 Novembre 2021	VEAUCHE	R. Fournel, L. Jury, H. Grouiller
Puy de Dôme	5 ou 6 novembre 2021	En attente confirmation date lieu heure	A voir lors du prochain BP ou CL
Lyon & Rhône	20 novembre 2021	CIVRIEUX d'AZERGUES	A voir lors du prochain BP ou CL
Savoie	Samedi 28 août 2021 9h00	LAISSAUD	P. Parent
Haute-Savoie P&G	26 novembre 2021	CHALLEX	P. Parent, D. Anselme, P. Longère, C. Marce, C. Perrissin, J.F. Vallet

Les Districts sont tenus de faire parvenir à la Ligue les noms de leurs délégués élus pour participer à son Assemblée Générale. Il est rappelé que ces derniers doivent être élus au moins 30 jours avant la date de l'AG de la Ligue.

Le Président rappelle que pour les Districts ayant délibéré avant le 30 juin, la liste de leurs délégués est valable durant toute la saison en cours.

- **Point licences.**

Richard DEFAY fait part de l'état des licences :

De date à date - 10,40 %



## CONSEIL DE LIGUE

### Samedi 11 septembre 2021 à 9h30 à LYON

---

Libres masculins	- 8,46 %
Libres féminins	- 10,05 %
Dirigeants	- 9,35 %
U6 à U13	- 6,56 %
U14 à U19	- 10,16 %
Futsal	- 39,28 %
U6 F à U18 F	- 7,89 %
Féminines seniors	- 13,19 %
Masculins seniors	- 9,05 %
Arbitres	- 26,54 %

Licences volontaires 139 à ce jour

Le nombre de licences en retard est d'environ 10 à 13 000 licences et 133 000 licences ont été enregistrées.

Pour l'instant, ces chiffres ne sont pas très encourageants et même alarmants pour les arbitres.

- **Reprise des compétitions :**

Le Président fait part de sa satisfaction de voir le football reprendre et ce malgré la crainte des clubs sur les difficultés qu'ils pourraient rencontrer pour appliquer le Pass Sanitaire. A ce sujet, des réponses ont été apportées lors des réunions de rentrée concernant le protocole de reprise des championnats.

Globalement, il n'y a pas eu plus de forfaits qu'habituellement sur les 2 premiers tours de Coupe de France.

Il estime qu'il y a des signes positifs tels que la baisse de la pandémie et le climat de reprise qui est plus optimiste que la saison dernière, même s'il faut rester vigilant.

- **Ajustements de certaines Commissions Régionales 2021/2022.**

Sécurité et Gestion des Matches Sensibles et à Risques : démission de Robert CHARBONNIER.

Foot en Milieu Scolaire : Dominique DRESCOT souhaite qu'un arbitre intègre cette Commission. Il lance donc un appel à candidatures.

La composition de la Commission sera complétée avec les noms des IPR qu'il communiquera ultérieurement.

- **COMEX du 9 septembre 2021, les points évoqués.**

- Les stades étaient pleins pour les matchs de l'équipe de France et notamment au Groupama Stadium de Lyon lors du match disputé face à la Finlande le 7 septembre. C'était un réel plaisir de retrouver les supporters dans les stades.
- Le séminaire du BELFA a eu lieu à Lyon le même jour. Ont été notamment évoqués les problèmes rencontrés par les clubs pour les dotations Nike ainsi que la longue attente pour recevoir les véhicules Volkswagen.



# CONSEIL DE LIGUE

## *Samedi 11 septembre 2021 à 9h30 à LYON*

---

Pascal PARENT rappelle que la Région propose également des minibus pour les clubs et que ces derniers ne doivent pas hésiter à en faire la demande.

- Covid 19 : il semblerait que la vaccination des 12/17 ans a mieux fonctionné que ce que l'on pensait.
- Loi sur le Sport : celle-ci est programmée au Sénat fin 2021 début 2022.
- Centres de Formation des clubs professionnels : présentation par Hubert FOURNIER de chiffres clés concernant notamment la Ligue 1, la Ligue 2 et les jeunes joueurs ou joueuses formé(e)s au sein de ces structures.
- Point sur la D1 Futsal et la D2 Futsal.
- Noël LE GRAET a proposé au COMEX de nommer Philippe DIALLO au poste de Vice-Président Délégué en remplacement de Brigitte HENRIQUES et proposera à l'Assemblée Fédérale de Décembre, la candidature d'Aline RIERA pour siéger au sein du COMEX.
- Coupe de France : l'équipe de St-Pierre et Miquelon arrivera à Paris le 14 septembre et sera accueillie par Pascal PARENT pour son 3<sup>ème</sup> tour de Coupe de France en Pays de la Loire.
- Le Président Parent présente la situation des clubs d'Auvergne-Rhône-Alpes concernant le dispositif mis en œuvre par la Société Fuchs Sports (Diffuseur Digital du N3).
- A ce-jour, la date de l'Assemblée Fédérale d'été n'est pas encore connue. L'Assemblée Générale d'été de la LAuRAFoot est quant à elle fixée au 25 juin 2022.

## **2. *Approbation des comptes rendus.***

- **Conseil de Ligue du 10 juillet 2021.**

Remarque de Philippe AMADUBLE sur la partie « **Dérogations article 73 des Règlements Généraux de la FFF** » :

Depuis ce Conseil de Ligue, il y a eu une modification pour les Districts du Puy de Dôme et de l'Allier qui vont finalement instaurer un championnat féminin en commun. Ainsi pour ces deux Districts, **1 U16 F et 2 U17 F** pourront pratiquer en Senior dans cette compétition.

**L'information est entérinée par le Conseil de Ligue et sera transmise au service des Licences pour application.**

Délégations : Pierre LONGERE informe que Daniel RAMON n'est pas remis à disposition de la Ligue par la F.F.F., celui-ci a quitté la région Auvergne Rhône-Alpes. Il faut donc préciser sur le PV qu'il s'agit d'une mutation.

→ **Incluant ces précisions ou modifications, le P.V. est adopté à l'unanimité.**



## CONSEIL DE LIGUE

### Samedi 11 septembre 2021 à 9h30 à LYON

---

- Bureau Plénier du 15 juillet 2021.
- **Ce P.V. est adopté à l'unanimité.**

### **3. Reprise d'activité, protocoles et Pass Sanitaire.**

Joël MALIN s'interroge sur le lieu du contrôle du Pass. Est-ce qu'il doit se faire à l'entrée du stade, à l'entrée des vestiaires ou lors du contrôle des licences ?

Pascal PARENT répond qu'il y a deux possibilités :

- Soit le contrôle avant la rentrée aux vestiaires convient à tous et il est suffisant,
- Soit il y a un doute et il est préférable de refaire un contrôle des Pass sanitaires en même temps que le contrôle des licences, juste avant le match.

Si l'un des Pass présentés ne correspond pas aux personnes inscrites sur la feuille de match, alors l'arbitre ne doit pas faire jouer la rencontre sauf si la ou les personnes concernées acceptent de se retirer. Si le club concerné refuse et que la rencontre ne se joue pas, alors l'équipe adverse aura match gagné.

Ce point est prévu dans le PV du Comex du 20 août 2021 qui est très clair.

Le Président Parent ajoute que les test PCR ou antigéniques sont valables et que la vente à emporter est autorisée pour les buvettes s'il n'y a pas eu contrôle du pass sanitaire pour les spectateurs.

### **4. Compétitions 2021/2022.**

- **Composition définitive des poules des championnats régionaux et éventuellement nouveau calendrier 2021/2022.**

Lilian JURY fait l'état des poules définitives suite aux forfaits enregistrés après le 17 juillet (et dont les équipes ne peuvent pas être remplacées) :

Seniors Masculins : sans changement.

Jeunes :

U20 R2 A : après forfait de l'U. Montilienne S., devient une poule de 13.

U16 R2 A : après forfait du CS Avermes et du FC Cournon, devient une poule de 10.

U15 R2 B : après forfait du CS Avermes, devient une poule de 10.

U15 R2 E : après forfait du FC Rhône-Vallées, devient une poule de 10.

Féminines R2 B : après forfait du FC Essor Bresse Saône, devient une poule de 9.

U18 F A : après les forfaits du FC Bords de Saône et du FC St-Etienne, devient une poule de 10.

U18 F B : après forfait de l'ES Sillingy, devient une poule de 11.

Futsal : sans changement.



## CONSEIL DE LIGUE

### *Samedi 11 septembre 2021 à 9h30 à LYON*

---

Lilian JURY informe les différentes commissions en charge de ces championnats, qu'elles doivent communiquer dans les meilleurs délais les modalités d'accessions et de descentes selon les RG en vigueur et les éventuelles adaptations votées an AG de ligue ou par le Conseil de Ligue pour tenir compte du contexte sanitaire.

Conformément à ce qui a été voté lors de l'AG du 26 juin dernier, Pascal PARENT rappelle que pour certains championnats une délibération du Conseil de Ligue suivra la date du 10 octobre concernant les montées de District et les descentes en District, sur proposition de la Commission de Réforme et de Suivi des Championnats.

- **Décision sur les engagements et forfaits en Coupes.**

Le Président rappelle que les forfaits du 1<sup>er</sup> tour des Coupes de France (Seniors masculin, seniors féminines, Futsal) et Gambardella Crédit Agricole ne sont pas comptabilisés (engagements remboursés et forfaits non amendés).

→ **Le Conseil de Ligue confirme cette décision.**

Cette décision ne s'applique pas pour les 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> tour sauf cas de COVID. Dans un tel cas, le club ne sera néanmoins pas amendé pour un forfait.

- **Désignation des arbitres et des délégués (question de la proximité).**

Le Conseil de Ligue rappelle aux Commissions Régionales de l'Arbitrage et des Délégations de désigner les officiels en respectant la plus grande proximité possible quitte à s'affranchir de la sacro-sainte règle de la neutralité d'un arbitre dans un match.

Jean-Marc SALZA, tout en adhérant à la décision, fait part des difficultés rencontrées pour les désignations en cette période.

- **Point sur les obligations des clubs (notamment futsal)**

Lilian JURY rappelle les obligations imposées aux clubs régionaux futsal, vis-à-vis des Statuts des Educateurs et de l'Arbitrage, des référents sécurité, des installations, des équipes réserves, etc.

A ce-jour, certains de nos clubs en Futsal R2 ne possèdent pas d'équipe réserve inscrite avec les conséquences que cela représente.

Une formation référent sécurité étant prévue le 9 octobre 2021, le Conseil de Ligue propose de repousser au 15 octobre la date initiale du 30 septembre pour arrêter la liste des clubs en infraction, afin que les clubs puissent se mettre en règle lors de ladite formation.

→ **Le Conseil de Ligue valide la proposition à l'unanimité. La liste des clubs en infraction sera donc arrêtée au 15 octobre.**

Arsène MEYER fait part des difficultés des clubs Futsal depuis 18 mois pour lesquels les gymnases étaient fermés et tient à souligner que cette activité a été la plus impactée.



## CONSEIL DE LIGUE

### *Samedi 11 septembre 2021 à 9h30 à LYON*

---

La situation des clubs sera évoquée au cours de la réunion des clubs régionaux Futsal du 15 septembre.

Henri BOURGOGNON informe que l'homologation des gymnases s'avère très compliquée, ces derniers étant occupés avec des amplitudes horaires pouvant aller jusqu'à 23 heures. Néanmoins, en concertation avec les Commissions Départementales, la Commission restreinte classera au plus vite les gymnases des clubs disputant un championnat Futsal régional et le classement des clubs disputant un championnat de District sera effectué par les membres des Commissions Départementales.

#### **5. Point sur le recrutement des services civiques 2021/2022 (1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> phases).**

Les Services Civiques d'accompagnement à la reprise peuvent s'avérer très utiles pour les renseignements aux clubs sur la création d'un compte Asso, le Pass'Sport, etc...

Les Services Civiques dédiés au recrutement des arbitres sur le territoire travailleront en liaison avec la CRA, les CDA, CTRA et CTDA.

A ce jour, les candidatures ne sont pas nombreuses.

Richard DEFAY fait état des candidatures reçues et transmettra les profils aux Districts concernés par ces demandes.

Puy-de-Dôme	3
Allier	1
Cantal	1
Haute-Loire	1
Ain	0
Savoie	1
Haute-Savoie Pays de Gex	1
Lyon & Rhône	3
Drôme-Ardèche	0
Loire	0
Isère	0

#### **6. Point juridique.**

R.A.S.



## CONSEIL DE LIGUE

### *Samedi 11 septembre 2021 à 9h30 à LYON*

---

#### **7. Point financier.**

- **Commission d'Analyse des Demandes d'Accompagnement Financier des clubs (CADAF) :**

Didier ANSELME, en sa qualité de Président de la CADAF, présente au Conseil le résultat des travaux de cette commission qui a examiné les demandes d'accompagnement financier de 35 clubs (2 clubs ayant finalement retiré leur dossier) et formulé une proposition pour chacun.

Le Conseil de Ligue remercie les membres de la commission qui ont contribué à cet important travail et après échanges, à l'unanimité moins 1 abstention, décide des mesures suivantes :

1°) Clubs de St Rémy / Durole, FC CBG Clérieux Grange, Nurieux, A.S. Grenoble Dauphiné, Chamblet, Ris, AS Parc des Sports Roanne, Courpiere, La Chapelle Laurent, Mayotte Roanne, Enval Marsat, Avermes, Génissieux, Bressolles, CASCOL, Ainay le Château, Moirans, St Sauveur de Cruzières, AJAT Villeneuve Grenoble et Espagnols de St Etienne :

Aide spécifique COVID-19 d'un montant qui sera communiqué individuellement à chaque club selon son dossier et porté au crédit de son compte Ligue, venant ainsi en diminution du montant du relevé n° 1 de la saison 2021/2022 édité mi-septembre.

2°) Club du FC Pays Viennois :

Etude à finaliser avec le District de Lyon et du Rhône de Football. La décision sera prise ultérieurement.

3°) En revanche, pour les clubs de Caluire Féminin, Revermont, St Christophe Marcenod, Umicore Foot, Roanne Matel, Lempdes Sports Futsal, Rochegude, Clermont Outre-Mer, Mayotte Chambéry, Portugais Clermont Aubière, Neyrac Foot Mosaïc, AS La Chaumiere, AS Villebretoise et FC Issoire 2 :

Ces clubs n'ayant pas fourni tout ou partie des documents expressément demandés par la commission, ne pourront pas, de ce fait, bénéficier de l'aide demandée.

Les sommes dues pour chacun de ces clubs au titre du relevé n° 2 de la saison 2020/2021 deviennent donc à nouveau exigibles.

Elles seront additionnées aux sommes à devoir au titre du relevé n° 1 de la présente saison 2021/2022 édité mi-septembre.

**Dans la mesure où ces derniers clubs ont bénéficié d'un important délai de paiement qu'à l'évidence ils n'auraient pas dû avoir, et par équité vis-à-vis des autres clubs, le Conseil de Ligue confie à l'un de ses prochains Bureaux Pléniers le soin de définir pour ces clubs :**

- **Des modalités de paiement accéléré au moins pour les sommes dues au titre de la saison 2020/2021**



## CONSEIL DE LIGUE

### *Samedi 11 septembre 2021 à 9h30 à LYON*

---

- **Des sanctions au cas où ces mêmes modalités ne soient pas respectées.**

Didier ANSELME adresse tous ses remerciements aux membres de la Commission ayant participé aux réunions de la CADAF.

- **Demandes de remboursement par des clubs dans lesquels des joueurs reviennent sur leur décision de prise de licence.**

Quelques clubs ont demandé le remboursement à la Ligue de licences enregistrées avant de savoir que le Pass sanitaire serait appliqué lors des rencontres de football. En effet, certains de leurs licenciés refusent de se soumettre à cette obligation et estiment qu'ils n'ont pas fait leur demande de licence en toute connaissance de cause.

**Après discussion, le Conseil de Ligue :**

- **refuse à l'unanimité de rembourser immédiatement les licences concernées.**
- **précise que ces demandes pourront toutefois être reformulées en fin de saison, à condition d'apporter la preuve que les joueurs concernés n'ont participé à aucune rencontre en 2021/2022.**
- **Décision définitive pour les clubs en défaut de paiement du relevé n° 2 de la saison 2020/2021.**

Lilian JURY informe que 42 clubs n'étaient pas en règle vis-à-vis du relevé n°2 de la saison dernière et tient à souligner que l'implication des Présidents de District a permis de réduire considérablement le nombre de clubs redevables. La liste de ces clubs est communiquée ci-dessous et sera complétée des clubs n'ayant finalement pas bénéficié de l'aide CADAF.

*District de l'Allier*  
Moulins PTT

*District de l'Ain*  
US Vonnasienne  
Football Club de Belley

*District de l'Isère*  
Racing Club Virieux Futsal

*District Drôme Ardèche*  
AS Romane  
SC Romans

*District de la Loire*  
Rencontre des Peuples  
L'Etoile Sport Futsal Andrezieux Bouthéon  
Association des Jeunes Chapellois



## CONSEIL DE LIGUE

### Samedi 11 septembre 2021 à 9h30 à LYON

District de Lyon et du Rhône  
Athletico St Priest  
Gones Futsal Club Lyon

Le Président remercie Lilian JURY pour cet important travail qui permet, même avec des dossiers finalement refusés par la CADAF, d'arriver à un total de clubs en défaut de paiement bien moins important que redouté initialement.

- **Budget Prévisionnel 2021/2022.**

Daniel THINLOT informe que ce budget a été monté avec 244 000 licenciés pour un résultat de – 128 000 €.

*« D'après la situation actuelle sur les licences, il faut s'attendre à une forte baisse, nous pensons à ce jour nous situer vers 205 000 licenciés, soit une chute de – 39 000 licenciés par rapport à notre prévisionnel.*

*En prenant notre prix moyen des licences, soit 15,35 €, cela nous donne – 599 000 € qui s'ajouteront à notre prévisionnel de – 128 000 € soit un total de – 727 000 € qui représentent – 6 % de nos produits.*

*Et cela risque d'être plus sévère car il semblerait que ce manque de licences s'axe plus sur les licences dont le prix est plus élevé que notre moyenne (de U14 à U17).*

*Afin d'atténuer notre déficit, il devient impératif que sur toutes nos charges compressibles nous envisagions de suite une économie de 6 à 10 %.*

*Pourquoi de suite ? Car plus nous attendrons, plus il sera difficile de le faire, voire impossible car chaque jour les dépenses tombent et nos possibilités de réduire nos charges baissent ».*

Daniel THINLOT préconise donc une réduction de nos dépenses et souhaite l'appui du Conseil de Ligue pour cette proposition.

Le Président Pascal PARENT demande à tous ceux qui ont en charge les budgets de la Ligue, d'avoir une attention particulière et une vigilance dans les dépenses et se fixer un objectif de -5 % dans un premier temps.

Didier ANSELME souhaite que les services ou commissions proposent des solutions pour atteindre cet objectif.

Le Président remercie Daniel THINLOT pour ce rappel à l'ordre.

#### Tarifs 2021/2022 :

Les informations suivantes sont rappelées par le Conseil de Ligue :

- Le relevé n°1 est avancé du 30 septembre au 15 septembre mais sera appelé le vendredi 17 septembre 2021.
- Aide accordée à la prise de Licence Volontaire.
- Retrait de points avec sursis pour les clubs non en règle avant retrait de points fermes (article 47.3 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot).
- Péréquation décalée d'un mois.



## CONSEIL DE LIGUE

### Samedi 11 septembre 2021 à 9h30 à LYON

---

#### 8. Questions diverses.

- Le Président fait lecture d'un courrier du Maire d'Yzeure qui a saisi le Président de la F.F.F. en juin suite à l'AG du club de Foot Féminin Yzeure Allier en date du 26 mai 2021. Noël LE GRAET a répondu qu'il dénonçait les propos choquants tenus par Mme CHEVALLIER envers la municipalité d'Yzeure.

La LAuRAFoot fait pleinement sienne la réponse du Président de la Fédération Française de Football.

- Christian PERRISSIN :

Positions et missions des médiateurs ? Les conserver ? Leur confier des missions bien définies, etc...

→ La P.M.S., en charge des médiateurs, se réunira première quinzaine d'octobre et se positionnera sur les missions des médiateurs.

- Didier ANSELME : Désignation d'un médecin fédéral, Dr. CLEMENT Thomas ?

→ Le Conseil de Ligue valide la désignation de ce nouveau médecin fédéral.

- Dominique DRESCOT :

Remboursement de l'opération Copa Coca Cola Futsal - Subvention de 2000 € par la Fédération ?

Le District de Lyon et du Rhône a été le seul à organiser une finale départementale.

Les équipes Féminines de Chassieu Décines FC et AS Thonon ainsi que l'équipe masculine du club d'A.L.F. se sont qualifiées pour la phase nationale.

Concernant l'aspect financier de cette opération, Sébastien DULAC, en charge de ce dossier a proposé de couvrir les frais d'arbitrage de chaque instance et d'aider les 3 clubs qualifiés pour leur déplacement à Clairefontaine.

La répartition détaillée de la subvention entre la Ligue, le District 69 et les clubs, sera définie ultérieurement.

- Jean-Marc SALZA :

- Nomination d'observateur d'arbitres Laurent Ponchon (63)

→ Le Conseil de Ligue valide cette nomination à l'unanimité.

- Modification temporaire du Règlement Intérieur de la CRA.

Jean-Marc SALZA explique que depuis 2 ans, seuls les examens théoriques ont été réalisés et à ce-jour, 150 observations d'arbitres doivent être effectuées.

Afin d'alléger le budget, la Commission Régionale d'Arbitrage a modifié le règlement en réduisant le nombre d'observations dans certaines catégories de 4 à 3 observations. Cette modification sera intégrée temporairement dans le règlement intérieur.

→ Le Conseil de Ligue valide cette proposition à l'unanimité.

- Richard DEFAY :

Il informe que la LAuRAFoot a reçu le solde des bons de formation éducateurs 2020/2021 de la Fédération. Chaque District recevra les sommes lui revenant sur le compte de son instance.



## CONSEIL DE LIGUE

### *Samedi 11 septembre 2021 à 9h30 à LYON*

---

- Des kits d'affiches sur l'opération « retour au foot » seront expédiés dans les Districts 2<sup>ème</sup> quinzaine de septembre.

- Denis ALLARD :

Démarche auprès des clubs professionnels eu égard aux engagements des clubs amateurs en Coupe de France. Le Président poursuit ses contacts.

Pascal PARENT informe Denis ALLARD de la présence de Pierre GUIBERT pour le BELFA et Peggy PROVOST pour la DTN à l'occasion de la remise du Label Régional le 2 octobre 2021 à Vétraz Monthoux.

La séance est close à 12h00.

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Pascal PARENT

Pierre LONGERE